
ETAIENT PRESENTS (article L.2121-23) :

- **Tours Métropole Val de Loire :**

Madame et Messieurs Jérôme AUCLERC, Laurent BOUGEAULT, Marie-Christine CAUWET, Guy DAVY, Noël DEBLAISE, Alain DELANCHY, Michel GILLOT, Françoise GORON, Laure JAVELLOT, Khan KERNER, Corinne LAFLEURE, Michel LAMY, Maria LEPINE, Patric NOGIER, Jérôme POTIN, Valérie TUROT.

- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Madame et Messieurs Janick ALARY, Alain BENARD, Cyril BOISAUBERT, Victorien DEVALLEE, Christophe DUVEAUX, François LALOT, Sébastien MARTIN, Brigitte PINEAU, Marie-Laure THEPENIER, Nicolas TOKER.

- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Madame et Messieurs Stéphane AUGU, Fabien BARREAU, Jean-Luc CADIOU, Alain ESNAULT, Catherine GAY, Jean-Jacques GAZAVE, Eric LOIZON, Eric RIVAL.

ETAIENT EXCUSES :

- **Tours Métropole Val de Loire :**

Mesdames et Messieurs Rachida AISSAOUI, Cécile AUDET-PINARD, Ferialle BOUKHTOUCHEN, Christophe BOUCHET, Sébastien CASSIER, Frédéric DARBON, Yann FAURRE, Jean-Patrick GILLE, Bestabée HAAS, Pierre JOUAN, Patrick LEFRANCOIS, Vincent LICHERON, Sarada LOOCK, Laurent RAYMOND, Michel ROLQUIN, Cathy SAVOUREY.

- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Mesdames et Messieurs Gilles AUGEREAU, Claude GARCERA-TRIAY, Bruno MAZEREAU, Vincent MORETTE, Yves PETIBON, Eric SUTEAU.

- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Mesdames et Messieurs Jérôme BIROCHEAU, Emmanuel DUFAY, Frédéric DUPEY, Jean-Christophe GASSOT, Sylvia GAURIER, Jean-Marc JASNIN, Patrick NATHIE, Pascal PLOTON.

POUVOIRS :

- M. Gilles AUGEREAU donne pouvoir à Mme Marie-Laure THEPENIER
- M. Sébastien CASSIER donne pouvoir à Mme Françoise GORON
- M. Emmanuel DUFAY donne pouvoir à Mme Christine GAY
- M. Yann FAURRE donne pouvoir à M. Alain ESNAULT
- M. Vincent LICHERON donne pouvoir à Mme Laure JAVELLOT
- M. Vincent MORETTE donne pouvoir à M. Janick ALARY
- M. Eric SUTEAU donne pouvoir à M. Christophe DUVEAUX

- M. Jean-Marc JASNIN donne pouvoir à M. Eric RIVAL

26/03/08 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU SMAT POUR SIEGER AU DEPARTEMENT

Madame la Présidente donne lecture du rapport suivant :

Le Département d'Indre-et-Loire, suite aux élections municipales, renouvelle la composition des instances de pilotage de la politique départementale de l'habitat et du logement.

Pour la première fois, le Département inclut les SCoT dans ses instances. Il y a donc 4 représentants, incluant la Présidente du SMAT, ainsi que 3 membres à désigner :

1. Un(e) Vice-Président(e)
2. Un représentant titulaire à la CD2H (Comité Départemental de l'Habitat et de l'Hébergement)
3. Un représentant suppléant à la CD2H

Par conséquent, il est proposé au comité syndical de **désigner les représentants suivants** :

1. De désigner un(e) Vice-Président(e) représentant le SMAT au Département : **Monsieur Christophe DUVEAUX**
2. De désigner un élu titulaire qui représentera le SMAT au Comité Départemental de l'Habitat et de l'Hébergement : **Monsieur Victorien DEVALLEE**
3. De désigner un élu suppléant qui pourra suppléer le représentant du SMAT au Comité Départemental de l'Habitat et de l'Hébergement : **Monsieur Khan KERNER**

Par conséquent, il est proposé au Comité syndical :

La Présidente,



Valérie TUROT